



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

Grande pagaille sur les routes !

Des intempéries, 20 cm de neige, des températures négatives, du brouillard givrant autant de conditions climatiques on ne peut plus normales au mois de janvier ou février dans un pays européen tel que la France. **Comment 20 cm de neige peuvent-ils paralyser le pays ?** Comme pour tout fait divers ou plutôt « faits d'hivers » repris copieusement par les médias, des experts plus compétents les uns que les autres essaient de trouver le ou les responsables d'un tel chaos.

Mais que font les pouvoirs publics ? Pourquoi n'avaient t'ils pas anticipé alors que la météo avait annoncé un épisode neigeux ? Derrière ces questions se cache une toute autre réalité faite de plusieurs facteurs conjugués. 20cm de neige dans des zones urbaines à **forte concentrations de population avec des flux importants de trafic** aux heures de pointes créent inévitablement une grande pagaille.

Des milliers de poids lourds avec des charges de plus en plus lourdes, des équipements surbaissés limitant leur adhérence contribuent aussi au blocage des routes. Une organisation dans laquelle **chaque gestionnaire organise son propre service** : les SCA sur le réseau concédé, les DIR sur le réseau national, les Conseils départementaux sur le réseau départemental, les communes sur le réseau communal et même les métropoles, **chacun y va de sa propre organisation en fonction de ses moyens.**

Où est-il le temps des DDE, avec ce service déconcentré de l'Etat qui permettait d'intervenir avec le même matériel sur le réseau national, départemental voire communal ? Il est loin ce temps où ces moyens étaient mutualisés. Au fil des orientations politiques, les moyens et effectifs ont diminué à tel point qu'en cas d'épisode climatique prolongé les agents explosent leur temps de travail et les garanties minimales censées assurer leur sécurité et celles des usagers ne sont plus respectées.

Du fait du manque d'entretien et de travaux réguliers, du manque de prévention, du manque d'effectifs et de matériel pour intervenir partout et rapidement, des milliers de citoyens, d'élèves, de salariés sont pris en otage, le gouvernement leur demandant de rester chez eux !

Alors, que se passerait-il si ces épisodes climatiques se multipliaient ou se prolongeaient ? Comment les personnels d'exploitation agissant déjà dans des conditions de travail très difficiles pourraient effectuer correctement leurs missions et répondre aux besoins ? Aujourd'hui, avec la paralysie du pays combien de pertes pour l'économie, avec les accidents de la route quel coût pour la protection sociale ?

Pour répondre à la déclaration du ministre de l'intérieur affirmant que la France ne peut pas investir sur des moyens spécifiques pour répondre à des phénomènes ponctuels, il fut un temps dans les DDE où le matériel poids lourds servait à déneiger l'hiver et était utilisé l'été pour

l'entretien des routes (enduits, curages de fossés...) entretien qui fait cruellement défaut aujourd'hui.

Quelles réponses propose le gouvernement avec « action publique 2022 » ? Diminution des moyens de l'Etat et des collectivités territoriales ? Suppression de 120 000 fonctionnaires dans la fonction publique Etat et territoriale ? Précarisation de l'emploi en ayant recours aux contractuels ? Peut-être demain en cas d'épisodes neigeux des intérimaires embauchés le matin même pour déneiger nos routes ? La promesse de fermetures d'implantations territoriales de proximité y compris pour les services de Météo-France, l'augmentation de concessions autoroutières à péages et donc, le désengagement de l'Etat dans ses responsabilités de garant d'égalité d'accès aux réseaux et infrastructures de transport pour les usagers ? Tout ça pour réduire la dépense publique !

Pour la CGT, ce sont les politiques libérales visant à casser le service public qui sèment la pagaille !

Les seules réponses sont :

- **Redonner les moyens financiers et humains** à l'Etat et aux collectivités territoriales en s'appuyant sur un service public routier permettant **d'assurer la sécurité des usagers et de répondre aux situations de crises**
- **Maîtriser l'étalement urbain** par une véritable politique d'aménagement du territoire
- **Une autre politique de transport** avec le report du routier vers des modes moins émetteurs de gaz à effet de serre

Montreuil le 09 février 2018